

26 avr 2019 -11:23

Ordre du jour du Conseil des ministres du 26 avril 2019

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes
- Mise à disposition des fonctionnaires des administrations fiscales pour la police fédérale dans le cadre de la lutte contre la criminalité économique et financière
- Marché public pour un conseiller juridique chargé d'assister l'État pour tout soutien financier accordé à Dexia
- Marché public pour le SPF Affaires étrangères concernant la production de passeports
- Marché public pour la Défense relatif au nettoyage domestique de bâtiments militaires
- Appui de la Défense à la police intégrée en vue d'assurer des missions de surveillance
- Marché public pour l'achat et l'entretien de véhicules 'transport de troupes' pour la police
- Allocation d'aggravation et allocation de décès pour le personnel des services de police
- Recrutement de stagiaires judiciaires pour 2019-2020
- Renouvellement du mandat de l'administrateur général de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé
- Monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel
- Modification des statuts d'APETRA
- Renouvellement de la désignation du gestionnaire du réseau d'électricité
- Etude préliminaire pour l'organisation de la 26e conférence des Nations unies sur les changements climatiques
- Intervention de Finexpo dans deux demandes de crédit à l'exportation
- Appui à la Défense luxembourgeoise dans le cadre de Explosive Ordnance Disposal
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication
externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be